

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 17 novembre 2023



LA SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE ET DLVAGGLO SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DU TERRITOIRE.

Une convention de partenariat entre la SCP et la DLVAgglo a été signée à Roumoules le 17 novembre 2023. À cette occasion, une visite du chantier de modernisation de la station de pompage de Pradelles, cœur des aménagements hydrauliques de ce territoire, a eu lieu. Ce partenariat marque l'engagement commun de la SCP et la DLVAgglo pour le développement durable de ce territoire.



Visite du chantier de modernisation de la de la station de pompage de Pradelles



De gauche à droite, Christian Hubaud, vice président de la SCP, maire de Pelleautier, Marion Magnan, vice-présidente de la SCP et du conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, Jean-Luc Ivaldi, directeur général de la SCP, Giles Megis, vice-président DVLAgglo, maire de Roumoules, Nadine Grillon, maire de Saint-Laurent-du-Verdon, Gérard Aurric, maire de Valensole, Frédéric Esmiol, président de la chambre d'agriculture des Alpes de Haute-Provence, Jacques Espitalier, président du PNRV, Claude Bondil conseiller départemental des Alpes de Haute-Provence, Monique Mensang, conseillère municipale d'Allemagne-en-Provence, Benoit Moreau, directeur du développement de la SCP

La Société du Canal de Provence et DLVAgglo signent une convention de partenariat pour renforcer le développement de l'aménagement hydraulique du territoire.

En tant qu'aménageur régional et dans le cadre du contrat d'objectifs élaboré avec la Région Sud, la SCP poursuit le développement du réseau multiusage de la concession du canal de Provence pour desservir et sécuriser les territoires nouvellement impactés par le changement climatique.

La SCP a la responsabilité de mettre en oeuvre un ambitieux programme d'aménagement et d'investissement de 620 M€ d'ici à 2038. Ces investissements répondent aux besoins directement exprimés par les territoires et se concrétisent par des signatures de conventions de partenariat entre la SCP et les EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) concernés.

C'est dans ce cadre que s'est construit le partenariat entre DLVAgglo et la SCP et les opérations du programme d'aménagement hydraulique du plateau de Valensole en sont le principal objectif. Il est intégré au programme d'aménagement et d'investissement de la SCP et planifie des opérations en 5 tranches entre 2021 et 2031, pour un montant global de 54 M€ sur le territoire de DLVAgglo.

À propos de la SCP



Acteur de la transition écologique, la SCP engage, depuis plus de 60 ans, sa responsabilité, son innovation et sa performance au service des territoires pour répondre aux enjeux du changement climatique dans les domaines de l'eau et des énergies renouvelables. Elle relève le challenge quotidien de sécuriser l'alimentation et l'accès à l'eau des territoires, contribuant ainsi à leur développement et à leur croissance économique. Son expertise lui permet d'apporter des solutions adaptées aux problématiques engendrées par le changement climatique. Que ce soit à l'échelle de la concession régionale du canal de Provence, dans ses offres d'ingénierie et de services ou dans la production d'énergies renouvelables, la SCP répond aux besoins de ses clients les plus divers en région, en France et à l'international, avec la même exigence. Elle innove pour préserver, maîtriser et valoriser la ressource en eau, accompagner l'optimisation de ses usages et développer des solutions d'adaptation au changement climatique.

canaldeprovence.com

À propos de DLVAgglo



DLVAgglo agit quotidiennement au service de ses 63 000 habitants et des 25 communes qui la composent. L'Agglomération exerce des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives qui lui ont été transférées en lieu et place des communes membres. DLVAgglo et ses 60 conseillers communautaires ont la gestion du développement économique à la protection de l'environnement en passant par la distribution de l'eau ou encore les transports en commun, la culture, le tourisme... Outre une volonté politique forte de s'inscrire dans une démarche de développement durable pour le territoire, de nombreux projets innovants sont en cours de réalisation comme le bio-méthaniseur ou la production d'hydrogène vert.

www.dlva.fr

CONTACTS PRESSE



> Jessica Pillot
Chargée de communication
Tél : 06 66 37 97 35
jessica.pillot@canal-de-provence.com

> Manon Félician
Cheffe du service communication
Tél : 06 09 52 63 85
mfelician@dlva.fr